

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 11 (1889)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME XI

N° 6

JUIN 1889

CAUSERIE

La première récolte, dans notre région, sera probablement plutôt inférieure à la moyenne; le temps s'est montré fort variable pendant la floraison du sainfoin. Nos deux ruches sur balance ont récolté, du 22 mai au 12 juin, l'une 32 $\frac{1}{4}$ kilog., l'autre 33 $\frac{3}{4}$ k. Dès le 13 juin, les augmentations de poids ont cessé et il y a même eu diminution.

Dans les localités où il n'y a pas de récolte d'été, les commençants feront bien de tenir leur rucher en bon ordre, afin de prévenir toute cause de pillage telle que : colonies orphelines ou très faibles; miel, sirop ou cire abandonnés à la portée des abeilles; ruptures de rayons dans des ruches trop exposées au soleil; nourrissage pendant la journée, etc. Il faut ôter les cales qui tenaient les ruches soulevées au-dessus de leurs plateaux et rétrécir les entrées des ruches faibles.

C'est après la première récolte qu'on transporte les ruches à la montagne et, dans certaines contrées, auprès des bois, des marais, des bruyères et des cultures de sarrasin. Les abeilles butinent habituellement jusqu'à trois kilomètres de leur ruche, mais on a observé qu'en l'absence de fleurs mellifères dans un rayon de cette étendue, elles peuvent exceptionnellement aller beaucoup plus loin si certaines circonstances se présentent, si, par exemple, le vent leur apporte les effluves d'un pâturage même très distant.

Nous avons reçu la communication suivante :

Hier, un nombreux cortège accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du Rév. vicaire Ulrich, décédé à Sion, le 9 courant, dans sa 83^{me} année.

Aloys Ulrich était le doyen des apiculteurs valaisans; notre Section perd en lui un de ses membres les plus zélés; sa vie fut consacrée au développement de l'apiculture. Il fut l'introducteur et le propagateur de la ruche à cadres mobiles dans notre canton.

Dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques, les mœurs des abeilles étaient toujours le thème ordinaire et favori de ses allocutions.

Il nous lègue l'agréable souvenir du progrès qu'il a fait réaliser en apiculture par son exemple et ses directions.

Saxon (Valais), 12 juin 1889.

JOS. ORSAT.

Tous ceux qui ont approché M. Ulrich s'associeront aux regrets de nos amis du Valais. Nous connaissions particulièrement cet homme de bien, aussi dévoué que modeste, et l'avions en haute estime. Très versé dans tout ce qui touche aux abeilles, il en parlait toujours d'une façon intéressante et nous a fait passer de bonnes heures dans son rucher. Il était vicaire à Sion depuis 1843.

Il est réjouissant de constater que l'esprit d'association continue à se répandre chez les apiculteurs français. Il vient de se fonder dans le Midi une *Société d'Apiculture des Hautes-Pyrénées*, qui compte déjà 53 membres et paraît appelée à prendre un grand développement. Elle a pour but, disent ses statuts : 1° L'étude de toutes les questions qui ont trait à l'histoire naturelle des abeilles, à l'extension de leur culture et à la propagation des meilleures méthodes ; 2° La recherche des débouchés avantageux pour les produits apicoles des sociétaires ; 3° L'achat facultatif, aux conditions les plus favorables, des instruments, du matériel et des autres produits apicoles utiles aux sociétaires. Le Comité se compose de MM. L. Müllenheim, à Tarbes, président, Tapie, Lecuir, Pambrun et Séb. Renaudin. La cotisation annuelle est de trois francs.

Un apiculteur ayant observé une ouvrière traînant attaché à son abdomen un mâle mort, l'a couverte d'une cloche et asphyxiée ; puis, présumant qu'il s'agissait d'un accouplement, il a eu l'obligeance de nous envoyer les deux insectes. En les examinant à la loupe, nous croyons reconnaître que c'est le dard de l'ouvrière planté dans le dernier anneau de l'abdomen du mâle qui retient les deux abeilles accouplées. Nous serons mieux fixé par la dissection.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre collègue en apiculture, M. Pierre Genoud, de Messery, qui s'occupe depuis bien des années de former des élèves dans son département de la Haute-Savoie, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole en raison de ses services. M. Genoud, qui résidait autrefois à Lausanne, est membre de la Société Romande depuis 1879.

Le directeur de la *Revue* s'absentera du 25 juin au 20 juillet et ne pourra répondre aux lettres pendant cette période.

REMARQUE SUR LE MIEL NOUVEAU

Il m'est arrivé souvent d'entendre dire au printemps à des apiculteurs : Je viens de voir du miel nouveau dans mes ruches et cependant le temps ne me paraissait pas du tout favorable à la production du miel dans les fleurs.

On sait que les abeilles déposent généralement le miel le plus nouvellement récolté autour du couvain, on voit au fond des cellules des gouttelettes brillantes de miel nouveau ; mais comment se fait-il que l'on trouve de ce miel, très liquide, lorsqu'il n'y a pas de fleurs dans les champs et que toute la réserve de miel est operculée ?

Une expérience que je fis il y a quelques années me donna par hasard l'explication de ce fait.

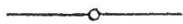
Dans cette expérience qu'il est inutile de retracer ici puisqu'elle n'a pas réussi, j'avais organisé une ruche de la manière suivante : A une extrémité de la ruche se trouvaient plusieurs rayons vides ; à la suite je plaçai deux rayons de couvain de tout âge ne contenant pas du tout de miel, puis deux ou trois rayons vides et enfin un rayon de miel complètement operculé.

La ruche contenait un réservoir d'eau d'une capacité déterminée, et sur le plateau de la ruche j'avais organisé une sorte de cour grillée, de manière à ce que les abeilles puissent prendre l'air du dehors, sans cependant sortir. Comme cette expérience se fit en été par un temps chaud, j'avais couvert la ruche d'un drap double, afin de maintenir les abeilles dans une obscurité presque complète. Dans plusieurs expériences que je fis dans le temps et où je voulais empêcher les abeilles de sortir, je me suis toujours bien trouvé de ce procédé, qui agite peu les abeilles, pourvu que la colonie ne soit pas par trop populeuse.

Je laissai ainsi les abeilles renfermées pendant une huitaine de jours, puis je visitai la colonie et voici ce que j'observai : Je fus d'abord frappé de la grande quantité d'eau que les abeilles avaient dépensée, le miel operculé dont elles s'étaient servi pour nourrir le couvain avait été mélangé à beaucoup d'eau de manière à le ramener à l'état liquide et semblable à celui nouvellement récolté, puis elles en avaient mis en réserve dans les cellules autour du couvain.

Il résulte des faits précédents que l'apiculteur qui au printemps remarque, autour du couvain, du miel qui paraît nouvellement récolté, ne doit pas toujours en conclure qu'il y a en ce moment du miel dans les fleurs.

G. DE LAYENS.



OUTILLAGE DE CH. DADANT & FILS

RUCHES, BASSIN A DÉSOPECULER, EXTRACTEURS, LABORATOIRE

Nous avons demandé aux auteurs de *Langstroth on the Honey-Bee Revised* de bien vouloir nous prêter quelques gravures de leur bel ouvrage, afin de les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Ruche. — Nous avons choisi en premier lieu trois figures de la ruche qu'ils emploient de préférence, de celle que nous dénommons « ruche Dadant ». Les dessins sont si clairs qu'ils dispensent de toute description ; pour les mesures nous renvoyons à notre manuel *La Conduite*.

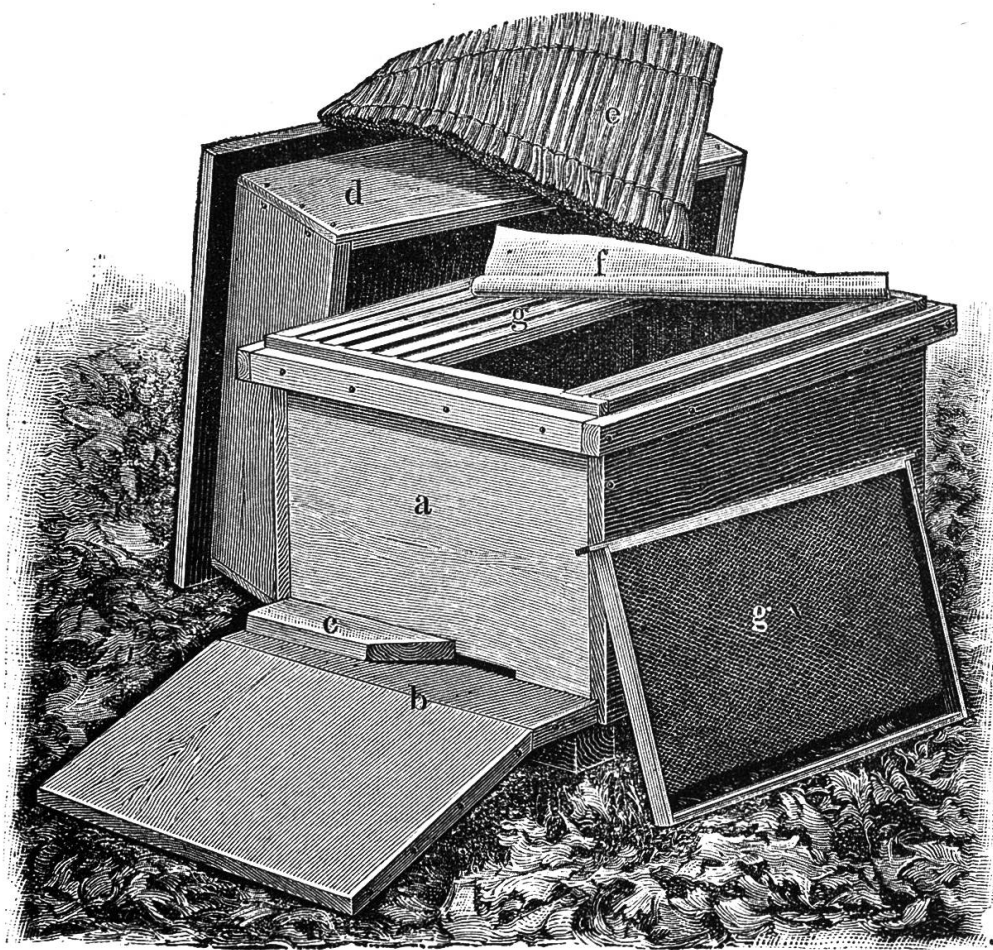


Fig. 12. Ruche Dadant.

a, devant de la ruche ; *b*, planchette d'entrée ; *c*, pièce de bois (block) servant à régler l'entrée ; *d*, chapiteau ; *e*, paillasson ; *f*, toile cirée ; *g*, *g*, cadres garnis de rayons.

MM. Dadant préfèrent les *blocs d'entrée* aux lames de métal engagées sous une plaque vissée au-dessus de l'entrée ; nous employons plutôt ces dernières dans notre pays, parce que nous sommes appelés à transporter nos ruches à de grandes distances (apiculture pastorale)

et qu'elles nous permettent de fermer les entrées plus facilement et plus solidement.

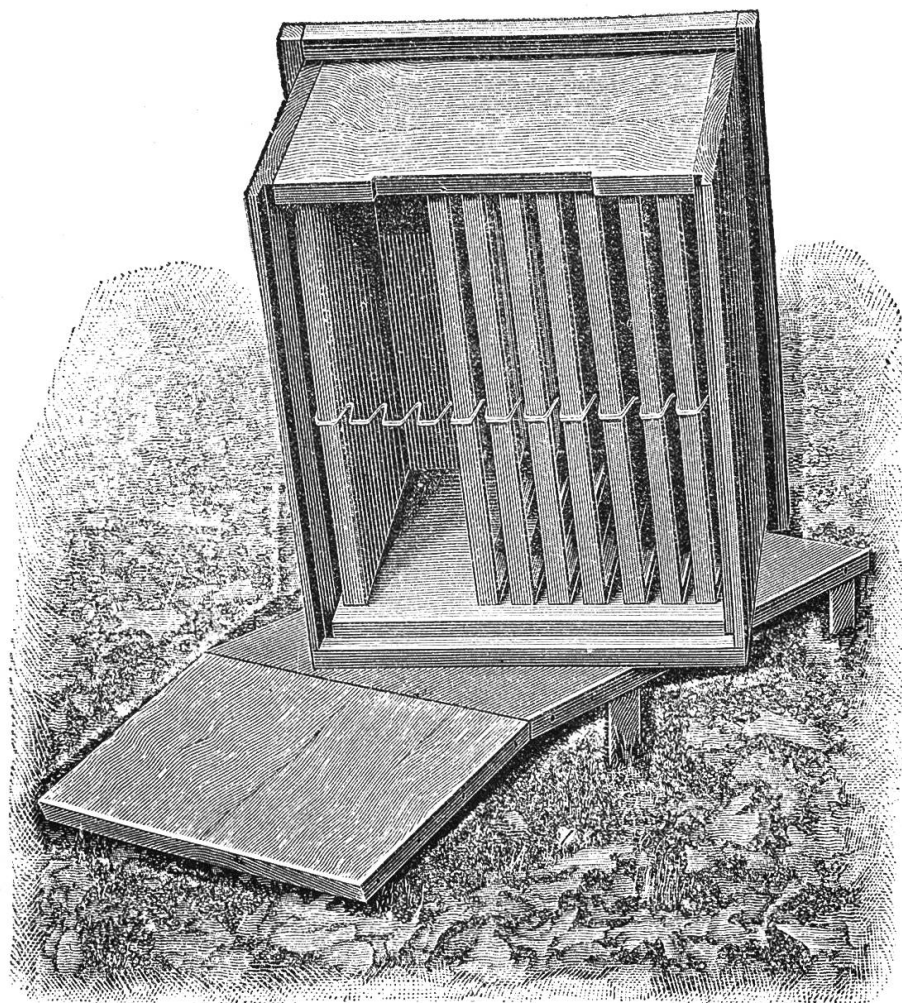


Fig. 13. Ruche Dadant retournée.

On voit, fig. 13, les feuillures entaillées au bas de trois des parois pour l'emboîtement du plateau, ainsi que le dentier, fixé au bas des deux parois latérales en travers de la ruche et servant à maintenir les cadres dans la verticale. Nous avons remplacé ce dentier par des équerres en fil de fer plantées dans les parois de devant et de derrière.

Pour façonner le dentier, MM. Dadant se servent de lattes dans lesquelles sont plantées aux distances voulues des vis autour desquelles on fait passer du fort fil de fer. Les deux lattes portant les vis sont séparées par une latte plus étroite et en deux pièces, que l'on retire pour dégager le dentier.

La fig. 14 représente une ruche pendant la grande récolte en été; un *bloc d'entrée* sert de cale pour soulever la ruche par devant et un

espace est ménagé pour l'aération entre le corps de ruche et les hausses, grâce à un léger déplacement de celles-ci.

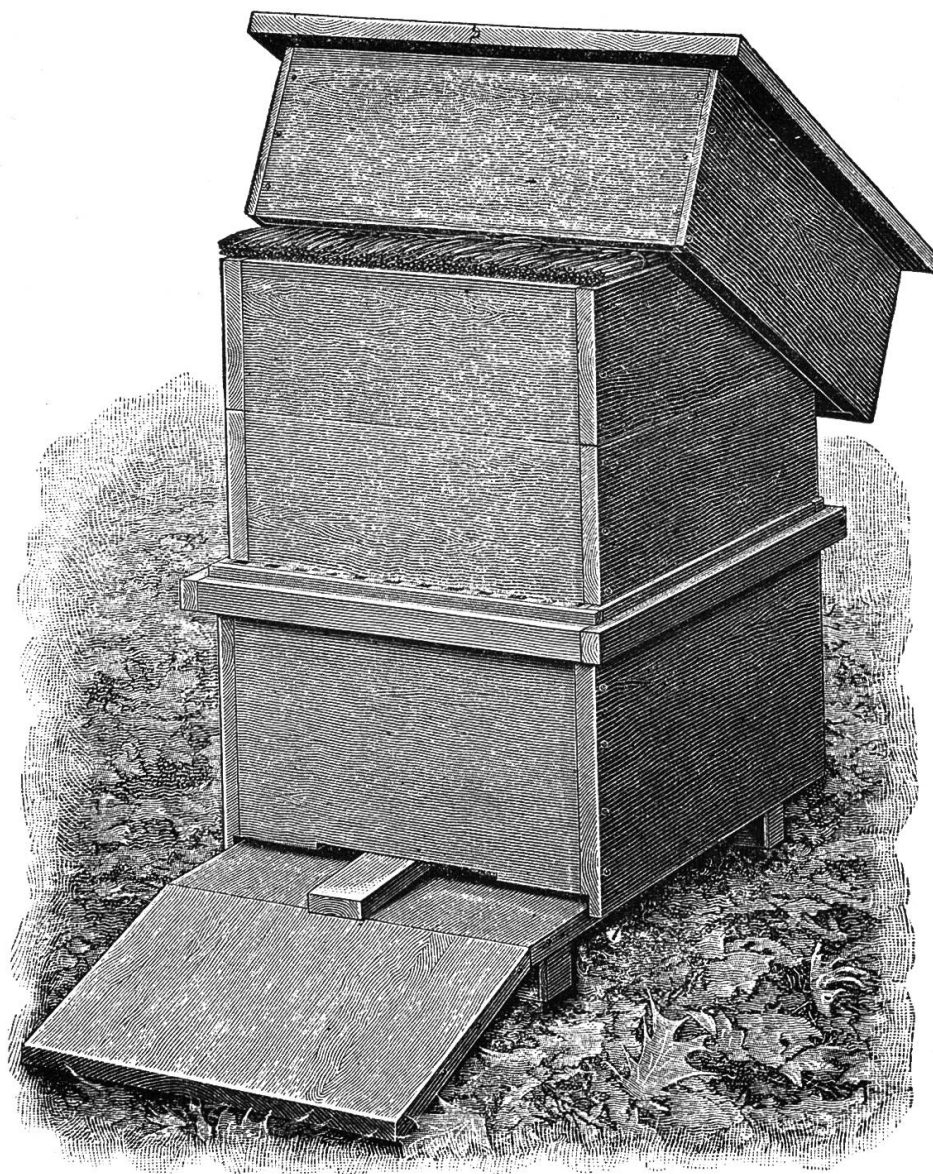


Fig. 14. Ruche avec deux hausses placées légèrement en arrière pour permettre la ventilation pendant les fortes chaleurs (le chapiteau a été déplacé pour laisser voir le paillasse).

Espace entre les rangées de cadres. — Dans la ruche Dadant telle qu'elle est décrite dans *La Conduite*, la face supérieure des porterayons se trouve à 7 mm. plus bas que les bords supérieurs de la ruche ou de la hausse; et, dans les hausses, la face inférieure des cadres est de niveau avec le bas des parois comme l'indiquait M. Ch. Dadant dans son *Petit Cours*. L'espace entre deux rangées de cadres, 7 mm. environ, se trouve donc en entier dans la caisse inférieure.

Maintenant, MM. Dadant ne ménagent que $1/8$ pouce (3,17 mm.) au-dessus des cadres, et, dans les hausses, laissent $1/4$ pouce (6,35 mm.) entre le bas des cadres et les parois, ce qui donne un espace total de $3/8$ pouce (9,52 mm.) entre deux rangées de cadres. Ils ont trouvé à l'usage qu'on risque d'écraser des abeilles en maniant les hausses dont les cadres affleurent le bas des parois. Il est certain qu'on doit se munir, pour entreposer ces hausses, d'un petit châssis ou d'une cale quelconque (1); mais cet inconvénient nous paraît moindre que la diminution de l'espace au-dessus des cadres du corps de ruche. Grâce aux 7 mm. que nous avons maintenus, les abeilles peuvent toujours circuler sous la couverture des cadres; on peut donc remettre cette couverture (toile ou planchettes) sans s'inquiéter d'en écraser, et en hiver elles circulent librement d'un cadre à l'autre, ce qui est fort important selon nous; nous n'avons jamais perdu une colonie en hiver depuis onze ans que nous avons adopté cette disposition.

Puis cet espace de 9,52 mm. est un peu grand et rend trop faciles aux abeilles ces petites constructions qui soudent les cadres les uns aux autres.

Bassin à désoperculer. — Chez MM. Dadant, la personne qui décachète les rayons à mesure qu'on les apporte, le raseur (*shaver*), comme on dit là-bas, se tient devant le bassin, fig. 15. Celui-ci se compose d'un cylindre inférieur, B, de 24 pouces de diamètre sur 14 de hauteur ($61 \times 35 \frac{1}{2}$ cm.), avec un fond incliné, un robinet à clapet et une tige centrale, C. Sur ce cylindre inférieur s'en place un autre, A, de 23 pouces de diamètre sur 22 de hauteur, dont le fond est un fort treillis métallique reposant au centre sur la tige C. Le cylindre supérieur forme un grand tamis. Dessus est un cadre en bois, D, entaillé de façon à s'engager dans les bords du cylindre. C'est sur ce cadre que les rayons sont décachetés; les opercu-

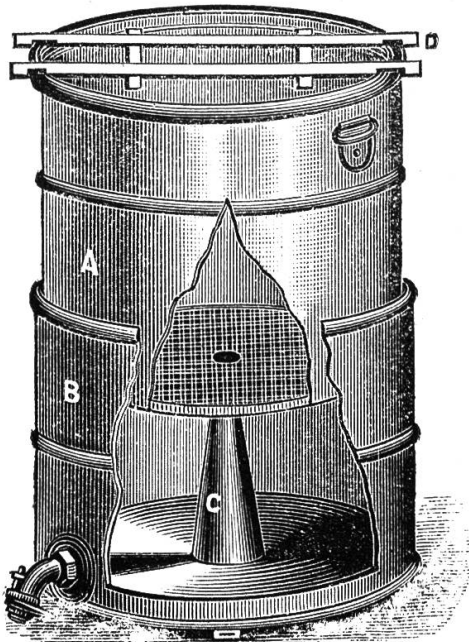


Fig. 15. Bassin à désoperculer.

(1) Chacune de nos ruches est munie d'un morceau de liteau à toit de 50 cm. servant, selon la position qui lui est donnée sur ou contre la ruche, à indiquer l'état de la colonie; en hiver, il sert de cale pour incliner la ruche en avant et, pendant la récolte, pour entreposer les hausses sans écraser des abeilles.

les tombent dans le tamis, d'où le miel découle dans le cylindre inférieur. L'ustensile décrit est calculé pour contenir les opercules de deux journées d'extraction.

Extracteurs. — « Les extracteurs entièrement en métal, disent MM. Dadant, sont maintenant les seuls en usage. Ceux à deux cadres sont les plus répandus, mais nous n'employons que ceux à quatre cadres, un par rucher. Ces extracteurs peuvent contenir huit demi-cadres de hausse. »

Laboratoire. — « Peu de professions — nous continuons à citer MM. Dadant — demandent une aussi faible dépense d'outils et d'ustensiles que l'apiculture pratique. En dehors du coût des ruches, cadres, sections et de l'emballage du miel, la dépense totale n'atteint pas 50 dollars. A peu près toute pièce disponible peut servir de chambre au miel. « Cependant, si l'apiculteur désire être à l'aise, nous lui conseillons de construire son laboratoire au centre de son rucher. Les fenêtres et portes de ce bâtiment doivent toutes être pourvues d'un treillis métal-

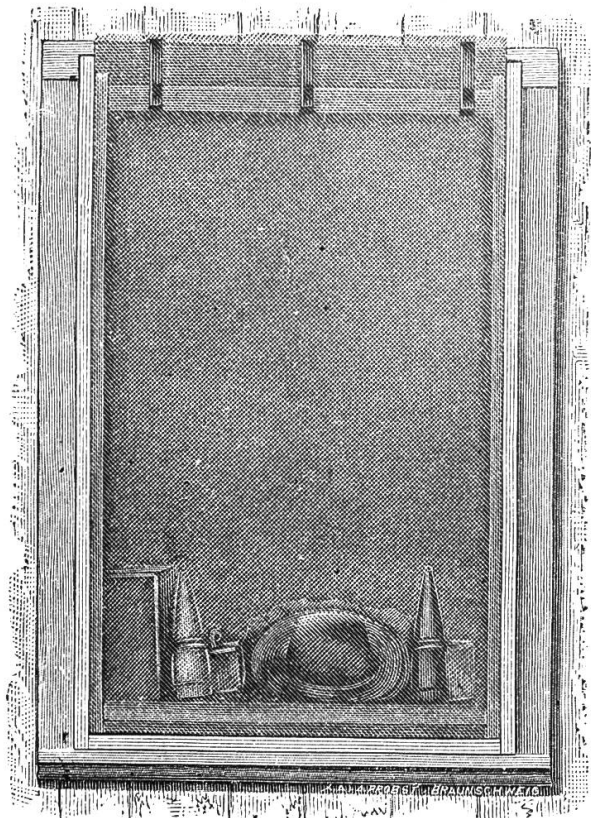


Fig. 16. Treillis de fenêtre.

lique excluant les abeilles, les mouches, etc. Nous donnons le dessin d'une méthode simple de placer le treillis de façon à ce que ces insectes puissent s'échapper. Le treillis, cloué à l'extérieur de la fenêtre, la dépasse en haut de six pouces environ. En haut trois petites lattes sont clouées entre le châssis et le treillis, de façon à laisser un espace de $\frac{1}{4}$ pouce entre la toile métallique et le mur en haut de la fenêtre. Les abeilles et les mouches, qui ont été apportées avec les rayons ou qui se sont introduites d'une manière ou d'une autre, volent contre le treillis et trouvent bientôt la petite fissure du haut, par laquelle elles s'é-

chappent ; mais, lorsqu'elles reviennent, elles sentent le miel à travers la toile métallique et, oubliant qu'elles ont passé entre le treillis et le mur, elles essaient en vain de pénétrer à travers le treillis. »

NOTES SUR L'HYDROMEL

J'ai donné dans le temps quelques renseignements sur la fabrication de l'hydromel et ayant continué chaque année à en fabriquer, il me paraît utile de donner quelques explications nouvelles à ce sujet. La transformation du miel en vin me paraît une bonne spéculation, car maintenant on peut facilement se procurer en France du bon miel au prix de 1 fr. le kilog.; or, en faisant de l'hydromel fort et en le vendant seulement 75 c. le litre, j'ai calculé que c'est comme si l'on vendait son miel à 3 fr. le kilog.

Dans les concours d'apiculture qui ont eu lieu depuis vingt ans, j'ai eu l'occasion de goûter un grand nombre d'échantillons; mais ils étaient rarement bons; c'est peut-être pour cette raison que l'hydromel n'est guère connu dans le commerce.

Par sa nature, l'hydromel bien fait et fort se rapproche comme goût des vins d'Espagne ou du Midi. A l'exposition de Zurich, j'ai goûté un assez grand nombre d'échantillons de miels bruns; il y en avait beaucoup de très bons malgré leur couleur foncée, et je suis certain qu'à l'aide de ces miels on pourrait faire d'excellent vin de miel; l'on aurait ainsi des crus différents d'hydromel comme on a des crus de vin.

On fait encore quelque peu d'hydromel dans le nord de la France, mais ceux que j'ai goûtés m'ont paru très mauvais et laissent au palais un arrière-goût de pain d'épices, provenant du miel de bruyère ou de sarrasin à l'aide desquels ils sont faits. Je ne suis pas parvenu à faire de bon hydromel avec le miel de bruyère seul, à cause de son arôme trop prononcé, mais j'en ai fait d'excellent en ajoutant à du miel blanc 10 % de miel de bruyère; mais pour qu'il devienne parfait, il faut plusieurs années.

Le choix du miel est donc de la plus grande importance; j'ai essayé de faire du vin avec certains miels du Midi ou d'Italie, mais leur arôme trop parfumé ne m'a pas donné de bons résultats; j'ai aussi essayé divers sortes de vins au miel, ainsi j'ai fait du vin de cassis et de groseilles au miel, mais le miel seul donne des résultats bien supérieurs. Cependant le vin blanc obtenu à l'aide de raisins de mauvaise qualité et additionné de miel devient très bon avec le temps. Mais la récolte du raisin ne se faisant qu'en octobre, époque où les chaleurs sont passées, la fermentation est très lente, et si l'on ajoute assez de miel pour obtenir du vin fort, on ne peut généralement le mettre en bouteilles que deux ou trois ans après, et lorsque le vin est devenu tout à fait sec; sans cette précaution on risque de briser beaucoup de bouteilles.

Vaut-il mieux faire de l'hydromel faible (à 8 ou 10°) ou de l'hydromel fort (à 15 ou 18°)?

Pour consommer tout de suite on peut faire le vin faible, mais, par les grandes chaleurs, la fermentation marche très rapidement et, si l'on n'y prend garde, la fermentation peut être dépassée, le vin devenir acide et peu à peu tourner au vinaigre. Pour se conserver indéfiniment, l'hydromel doit être fort, mais il ne prendra de valeur marchande qu'après plusieurs années de fût; on aura soin de le transvaser chaque année et de tenir toujours les fûts bien pleins.

Il y a deux sortes d'hydromel fort: celui qui conserve encore une très légère saveur sucrée et l'hydromel tout à fait sec. J'ai remarqué que le premier est généralement préféré au second.

On ne doit pas oublier que si on a fait une dissolution de miel dans l'eau, et qu'à l'aide du glucomètre Guyot on ait constaté qu'après la fermentation on obtiendrait par exemple 16° d'alcool, ce degré d'alcool ne se conserve pas indéfiniment; j'ai observé que chaque année les fûts perdent environ 1 degré d'alcool. Il est donc nécessaire de faire le vin un peu plus fort dans le principe.

On ne doit pas oublier non plus que la fermentation est d'autant plus lente que les fûts sont plus petits; lorsqu'on se sert par exemple de demi-pièces et pour une force de 15° environ, on peut généralement mettre en bouteilles après trois années.

G. DE LAYENS.

REMÈDE COWAN CONTRE LA LOQUE

Voici un nouveau remède contre la loque que veut bien nous indiquer M. Cowan :

Recettes. — N° 1. Solution pour asperger, désinfecter, etc.: 1½ cuillerée à café de Phényle Soluble dans un litre d'eau.

N° 2. Solution pour laver les ruches, les plateaux, etc.: 2 cuillerées à café de Phényle Soluble dans un litre d'eau.

N° 3. Solution pour nourrissement: 1¼ à 1 cuillerée à café de Phényle Soluble dans un litre de sirop.

Nota. — L'eau ou le sirop *doivent toujours être versés sur le Phényle*; en agitant ensuite, le mélange formera une émulsion. Agiter toujours avant emploi.

Mode d'emploi. — Préparez une ruche et un plateau propres qui auront été lavés ou badigeonnés avec la solution n° 2. Retirez un par un les rayons de couvain de la ruche infectée, secouez-en les abeilles dans la ruche propre et après avoir aspergé (au pulvérisateur) les rayons avec la

Solution n° 1, placez-les aussi dans la ruche propre de façon à ce que les abeilles puissent se grouper dessus. Retirez tous les rayons superflus et aspergez-les avec la Solution n° 2 et extrayez-en le miel. Le miel peut alors être bouilli et si on l'emploie comme nourriture pour les abeilles on peut le diluer et y ajouter du Phényle dans la proportion de 1/4 cuillerée à café pour un litre de miel dilué.

Enclavez les rayons entre des partitions et commencez le nourrissage avec du sirop: 4 litres sur 1 cuillerée à café de Phényle. Si les abeilles l'acceptent, on peut augmenter graduellement la proportion de Phényle, mais elle ne devra en aucun cas dépasser 1 cuillerée à café par litre de sirop.

Si les abeilles refusent d'y toucher, ce qui n'est pas du tout improbable si elles ont accès à d'autre nourriture, versez du sirop médicamenteux à la dose la plus faible dans les rayons voisins du couvain. Elles s'y habitueront vite et apprendront à le prendre de la manière ordinaire. A mesure que les abeilles auront besoin de rayons, donnez leur ceux qui ont été aspergés avec la Solution n° 2.

La vapeur de Phényle agit aussi comme désinfectant; on peut donc placer dans un coin de la ruche une petite fiole de Phényle concentré. Au lieu d'un bouchon de liège, mettez un léger tampon de coton en laine dont une partie soit au contact avec le liquide. La capillarité entretiendra le coton humecté et la chaleur de la ruche produira de l'évaporation. On peut aussi saturer de Phényle un morceau de papier buvard ou de feutre et le poser sur le plateau, à condition qu'il soit dans une boîte recouverte de zinc perforé, afin que les abeilles n'aient aucun contact avec lui.

Le Phényle n'est *ni un poison ni un corrosif* pour l'homme ou les grands animaux, mais à fortes doses il tue les insectes; par conséquent il ne faudrait pas dépasser les proportions données ci-dessus.

Il faut stimuler la production du couvain en nourrissant libéralement avec le sirop médicamenteux, et si la maladie ne cède pas devant ce traitement, il ne reste plus qu'à supprimer la reine. T.-W. COWAN.

Le Phényle Soluble, de Morris Little & fils, à Duncaster, Angleterre, a les bonnes qualités de l'acide phénique comme désinfectant, sans en avoir les inconvénients: l'odeur en est beaucoup moins forte et il n'est ni toxique ni corrosif. Il se vend en Angleterre à 4 sh. le demi-gallon, soit fr. 5.05 pour 2 1/4 litres. (1)

L'eau avec laquelle on le délaye doit être froide et autant que possible de l'eau de pluie; sinon, il faut employer la solution aussitôt qu'elle est faite.

(1) Nous nous sommes procuré un gallon de Phényle que nous tenons à la disposition de ceux de nos abonnés de Suisse qui désireraient en faire l'essai comme remède. Nous enverrons des fioles de 200 gr. environ, contre remboursement de 65 c. plus le port; mais comme nous serons absent jusqu'au 20 juillet, ce n'est qu'à cette date que nous ferons les envois.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

RAPPORTS DES SECTIONS

(SUITE, VOIR MAI)

Section Lausanne et environs. — La première réunion générale de la Section, en 1888, a eu lieu le 15 avril, à Lausanne (Hôtel de France).

Après la liquidation de quelques affaires courantes, l'assemblée a écouté avec une attention soutenue et le plus grand intérêt une conférence donnée par M. Cornaz, instituteur à Aclens, sur le nourrissement des abeilles au printemps. Une discussion animée a suivi cet exposé lucide, et des remerciements chaleureux ont été votés à M. Cornaz.

M. Archinard donne ensuite des renseignements sur les quinze stations apicoles d'observation établies actuellement dans la Suisse allemande; il en montre l'importance au point de vue des rapports intimes qui existent entre la météorologie et l'apiculture, en d'autres termes, au point de vue de l'influence considérable exercée par les phénomènes atmosphériques sur la sécrétion du nectar dans les fleurs, et sa récolte par les abeilles. En même temps, M. Archinard fait circuler deux exemplaires du beau tableau graphique établi par M. U. Kramer, de Fluntern (Zurich); ce tableau résume d'une manière synoptique les observations faites dans les quinze stations; il représente, par des couleurs diverses, les apports de chaque jour et la consommation ou la déperdition quotidienne et mensuelle de la ruche en observation.

Nous devons encore faire mention d'une ruche construite par M. Cousin et qu'il a présentée à l'assemblée dans cette même séance. Cette ruche a deux compartiments égaux, communiquant ensemble; l'un est destiné au nid à couvain, l'autre au magasin à miel. La ruche pouvant tourner facilement sur un pivot, on lui fait faire un demi-tour pendant la grande récolte; or, la face de derrière étant en tous points semblable à celle de devant et ayant aussi un trou-de-vol pouvant se fermer et s'ouvrir à volonté, les abeilles butineuses ne sont point désorientées, entrent directement dans le magasin à miel dans lequel la reine ne pénètre pas, et y déposent leur charge, sans avoir à traverser le nid à couvain, comme cela aurait été le cas si la ruche fût restée dans sa position ordinaire. Une fois la récolte du miel faite, la ruche est remise par un nouveau demi-tour dans sa position primitive et normale, avec le nid à couvain sur le devant. Avec ce système, la tôle perforée, la séquestration de la reine pendant un temps plus ou moins long, la feuille Kørbs gaufrée sur un seul côté, etc., deviennent inutiles. (1)

A la fin de cette première réunion, une ruche Dadant, fabriquée par un des membres de la Section, J.-L. Noverraz, menuisier, à Puidoux, lequel

(1) Pour la cire gaufrée Kørbs, voir *Revue* de 1888, pag. 2, 96, 147, et *Conduite du Rucher*, 3^{me} éd., par E. Bertrand, page 145. A.

avait reçu un prix à l'exposition de Neuchâtel en 1887, a été mise en loterie, l'autorité compétente ayant bien voulu nous en accorder l'autorisation, comme elle l'avait du reste déjà fait l'année précédente.

Le Comité local a adopté ce mode de faire, estimant que le lancement périodique dans le monde des apiculteurs d'une ruche à cadres mobiles était un moyen simple autant que pratique de vulgariser le système mobile et de procurer à peu de frais de bons modèles à quelques-uns de ceux qui, sans cela, ne se détermineraient jamais à faire le premier pas, la dépense étant au-dessus des forces de leur porte-monnaie.

La seconde réunion de la Section a eu lieu le 22 juillet, à La Sallaz, sur Lausanne. Après avoir résolu quelques questions relatives au ménage apicole de la Section, les membres présents écoutent, avec le même intérêt que dans la première réunion, la deuxième partie de la conférence de M. Cornaz, traitant du nourrissement d'été et d'automne. Nouvelle discussion, vive parfois, sur le sujet traité, et nouveaux remerciements votés à M. Cornaz.

L'assemblée décide ensuite que, vu la réunion habituelle d'automne de la Société Romande d'apiculture à Lausanne, réunion à laquelle un grand nombre de membres présents comptent assister, il n'y avait pas lieu de convoquer la Section pour une réunion spéciale d'automne, comme cela avait eu lieu en 1887.

Enfin, pour passer du domaine administratif et plus ou moins théorique au domaine pratique, le président engage les membres présents à venir visiter son rucher, situé à proximité, en les prévenant qu'ils y verront des ruches Berlepsch ou allemandes, des ruches Layens et des Dadant. La caravane se met en route et arrive bientôt sur place. Une ruche de chaque catégorie est ouverte, puis examinée en détail, ensorte que les assistants peuvent se former une opinion, *de visu*, sur la valeur, soit sur les avantages et les inconvénients respectifs de ces divers genres de ruches à cadres mobiles. Après une heure environ passée à cet examen, la seconde partie de la séance se termine par une causerie générale et familière ayant l'apiculture et aussi les apiculteurs pour objet. On se sépara gai et satisfait, en se donnant rendez-vous, *Deo volente*, pour la réunion du printemps 1889.

La Section compte 55 membres actifs ; elle possède un petit commencement de bibliothèque.

Lausanne, le 14 mars 1889.

Pour la Section, C. ARCHINARD.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

F. Duret, Villette (Genève). — L'inondation d'octobre 1888 m'a obligé de déplacer mes ruches ; j'ai pu le faire sans perte.

Je donne, au printemps, aux colonies à bout de vivres des plaques de sucre que je fabrique moi-même.

Je mets dans un vase en cuivre ou en terre placé sur un feu doux un kilog. de sucre tamisé avec un décilitre d'eau. Je remue avec une spatule de bois et lorsque c'est bien chaud je retire le vase du feu. Si la pâte est trop claire, j'ajoute une pincée de farine, toujours en remuant bien. Le tout est versé sur quatre plaques de fer-blanc de 18×22 cm. avec rebord de 1 cm., graissées préalablement avec du saindoux et couvertes de papier.

Ce qui me réussit bien aussi au printemps, ce sont de petits cadres faits de liteaux à plafond, tendus d'une toile claire, dans lesquels je verse une bouillie faite de sucre tamisé. Ils sont placés sur la ruche et recouverts de la natte; les abeilles viennent picorer par dessous. De cette manière on peut pousser les colonies faibles jusqu'à la floraison des arbres.

Pour le nourrissage spéculatif le sirop vaut mieux, mais nous n'avons encore rien de bien pratique, sauf la bouteille renversée sur une auge.

R. P. M. Pierre. St^e-Marie du Désert (H^{te}-Garonne), 25 mai. — La récolte est satisfaisante, Dieu merci; il faut ajouter de nouvelles hausses, les premières étant garnies. Je viens de visiter une Layens de 22 cadres toute pleine de miel; j'ai ajouté des hausses Dadant un peu plus étroites que celles de ce système.

J. Orsat. — Saxon (Valais), 12 juin. — L'année s'annonce bien dans notre canton et les ruches s'emplissent de miel. Mais les essaims sont par trop abondants dans nos environs; je n'ai pu lutter avantageusement contre la fièvre d'essaimage et plusieurs de mes Dadant et Layens ont essaimé à mon grand regret.

PRÉSERVATION DES PIQURES

Je crois avoir trouvé dans la naphthaline un apifuge à bon marché pour me garantir les mains des piqûres.

Au moment de procéder à une visite, je frotte mes mains l'une contre l'autre dans une boîte contenant de la naphthaline pulvérisée. Ce procédé par moi employé plusieurs fois m'a préservé du dard des abeilles. (1)

Marseille.

C. RAMBAUD.

GLANURES

La naphthaline au service de l'apiculture. — La naphthaline est un produit chimique de la fabrique de Lindenhof, près Huningue (Haute-Alsace). Elle provient du goudron de houille; son odeur est très pénétrante sans être désagréable et exerce une influence désinfectante. Sur notre invitation, M. Charles Roth, droguiste à Karlsruhe, a envoyé en septembre 1888 ce produit à l'exposition apicole de Bouxwiller, où chaque visiteur pouvait

(1) Voir aux GLANURES.

en emporter gratis un morceau, sous forme d'une petite bougie, comme spécimen d'une nouveauté dans le domaine de l'apiculture.

A différentes conférences nous avons parlé des services que rend ce produit; nous allons les résumer ici :

1° Veut-on renforcer la population d'une ruche faible avec un rayon à couvain et toutes les jeunes abeilles qui s'y trouvent, on suspend la veille un morceau de naphthaline entre deux rayons à couvain ou bien on le place sous le nid à couvain d'une ruche bien peuplée. On fait de même avec la ruche faible qui doit être renforcée. Le lendemain, vers midi, quand la plupart des butineuses sont à la picorée, on enlève à la ruche forte un rayon bien garni de couvain mûr avec toutes les abeilles qui le couvrent (sans la reine) et on le suspend au milieu du nid à couvain de la ruche faible. Le rayon enlevé est de suite remplacé par un autre qui est vide. Comme les deux ruches ont la même odeur bien prononcée de naphthaline, il n'y aura pas de lutte entre les abeilles; de plus, les jeunes abeilles, ajoutées à la ruche faible, ne retourneront pas à la ruche-mère, puisqu'elles ne sont pas encore habituées à son trou-de-vol; elles continueront à soigner le couvain dans leur nouvelle demeure, ce qui est l'avantage principal pour la ruche renforcée.

2° Veut-on remplacer une reine par une autre, on n'a qu'à mettre en cage la reine invalide, à naphthaliniser ensuite cette ruche pendant la nuit; la nouvelle reine est également naphthalinisée. Le lendemain, on éloigne la reine sous cage, on y introduit la nouvelle pour l'y laisser jusqu'au soir, puis on la met en liberté.

3° En naphthalinisant pendant la nuit une ruche incommodée par des abeilles qui se livrent au pillage latent, celles-ci sont reconnues plus facilement le lendemain, comme n'étant pas naphthalinisées, et sont repoussées avec toute l'énergie voulue par la sentinelle.

4° Un morceau de naphthaline, placé à proximité du nid à couvain, est un moyen préservatif contre la loque et désinfecte une ruche atteinte de cette maladie.

5° La naphthaline éloigne des ruches et des caisses servant de garde-rayons les teignes et les fourmis.

La naphthaline que l'on fabrique en Allemagne sur une grande échelle (30,000 quintaux métriques par an), pour en faire une couleur rouge comme celle de la cochenille, est d'un prix peu élevé; le kilogramme revient à peine à 50 pf. (1); elle est par conséquent à bien meilleur marché que l'apiol, dont quelques gouttes, s'évaporant rapidement, reviennent à 1 marc; elle est aussi bien moins élevée que l'essence de menthe et d'autres essences dont on se sert au rucher pour aromatiser les ruches.

Ch. ZWILLING, *Bulletin d'Alsace-Lorraine.*

(1) 1° Elle s'achète chez M^{me} V^e Eberhardt, à Strasbourg. 2° Elle se conserve indéfiniment au rucher dans de petits flacons bouchés.

Aux Apiculteurs.

Vous trouverez dès aujourd'hui chez le soussigné un choix de magnifiques feuilles gaufrées à fr. 4 70 le kilog., ou en échange de cire fondue garantie pure d'abeilles, prise à fr. 3 le kilog., ou non fondue à 60 cent. le kilog., prix moyens. Pelure d'oignon fr. 5.50.

Machine américaine dernière perfection. — Cire entièrement purifiée. — Feuilles d'un travail parfait et d'un succès garanti, aux épaisseurs désirées, soit :

Pelure d'oignon 230 à 240 décim. c. au kilog ; Minces 140 à 150 décim. c. au kilog. ; Moyennes 100 à 110 décim. c. au kilog ; Fortes 70 à 80 décim. c. au kilog.

Toujours indiquer le genre et la force des feuilles demandées.

PIERRE BOVET, négociant, à Sales, près Bulle (Fribourg).

Etablissement apicole de C. Bianconcini & C^o

BOLOGNE (Italie).

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	} Francs en or.
Mères pures et fécondées.	fr. 8	7.50	7	6	5.50	4.50	4	
Essaims de 1 kilog.	fr. 21	20	19	18	16	11	10	

Paiement anticipé. La mère morte en voyage sera remplacée par une vivante, si elle est renvoyée dans une lettre. Expéditions très soignées, franco par la poste.

ABEILLES DU JURA SUISSE ET ABEILLES ITALIENNES ACCLIMATÉES

J. HUBELI, apiculteur, à AARBOURG, Argovie.

Race pure	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
	20 au 30	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15	16 au 30.	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15.	16 au 31.	
Mère fécondée, fr.	8.—	7.50	7.50	7.—	6.50	6.—	5.50	5.—	5.—	
Essaim de 1/2 k.	16.—	14.50	13.50	12.50	12.—	11.—	10.—	9.—	9.—	
Essaim de 1 k.	23.—	21.50	20.—	18.50	17.—	15.50	14.—	13.50	12.50	

Ruches originales à cadres au printemps, à fr. 29. Une mère morte en voyage et renvoyée de suite est remplacée par une autre gratis. Paiement contre remboursement. Transport à la charge du destinataire.

Etablissement d'apiculture de Emile Palice.

Médaille d'or et diplôme d'honneur.

Ruches Dadant, Cowan, Layens, système Abbé Sagot.

Instruments divers d'apiculture : extracteurs en fer ou en bois, voiles, couteaux à désoperculer, sections américaines d'une seule pièce, caisses à sections, boîtes en carton pour envelopper les sections, avec chromos représentant la ruche entourée d'abeilles et fleurs, boîtes en fer-blanc système anglais pour miel liquide, etc., etc.

Enfumoir américain se manipulant d'une main et donnant de la fumée froide, prix fr. 4.

Cire gaufrée, en belle cire jaune garantie pure cire d'abeilles, 8 à 9 feuilles au kilog., pour cadres Layens et Dadant, le kilo fr. 4.50 ; au-dessus de 5 k. fr. 4.25 ; au-dessus de 10 k. fr. 4. Cire mince pour sections et magasin à miel, depuis fr. 5.50 le kilog. Echantillon franco sur demande.

Pour tout autre article, envoi du prix-courant franco sur demande.

Adresse : par Neuvy-Pailloux (Indre), France.